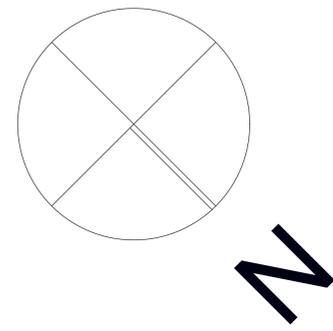


Couvertine en acier laqué noir

Toiture terrasse inaccessible de type EPDM comprenant pare-vapeur, isolation en plaques rigides de type Eurothane d'épaisseur 140mm, costière métallique et relevé. Plancher bois par la mise en place d'une structure de plancher en Douglas classe II section 75x225, de sabot en acier galvanisé 76x182 et d'un revêtement de type NOVOPAN 22mm. Pente du plancher de 3% vers l'exutoire.

Chéneau encaissé en zinc sur support en bois



Grilles de soufflage encastrées dans le sol

Toiture terrasse inaccessible 24,16 m<sup>2</sup>

CABINE CRYOTHERAPIE

CABINE SAUNA

BASSIN 6,95x6,05m

Buse nage contre courant

Faïence (en plinthe) sur les murs périphériques de l'espace bassin sur une hauteur de 1,20m

Carrelage au sol du R+1 en grès Ceram anti dérapant R10 classe B avec joint époxy. Traitement de l'étanchéité sous carrelage avec bande d'armature SPEC & SEL

Elévation des murs de façades périphériques en murs CLT de 160mm d'épaisseur face visible intérieure + isolation extérieure de type PSE d'épaisseur 140mm + pare-pluie et lattage horizontal en bois traité + bardage en Epicéa de type à clair voie

Elévation des murs de refend en CLT de 160mm d'épaisseur 2 faces visibles

Siphon de sol encastré dans le sol

Elévation des murs de la cage d'ascenseur en blocs agglomérés de 20\*20\*50 creux + blocs agglomérés de 20\*20\*50 pleins tous les 2,80m de hauteur. Joints tirés propres pour une mise en peinture des façades extérieures

Caniveau de douche encastré dans le sol

Cloison de séparation en placostyl sur montants métalliques 98/48 avec isolation en laine de roche semi-rigide de 50mm d'épaisseur. Plaques en BA13 hydrofuge renforcé type PREGIWAB

Doublage des murs en CLT dans les espaces douches en placostyl sur montants métalliques. Plaques en BA13 hydrofuge renforcé de type PREGIWAB  
Faïence sur les murs périphériques de l'espace Douche sur une hauteur de 2,50m

Cabines de déshabillage en panneaux stratifiés massif 10mm

Siphon de sol encastré dans le sol

Dalle podotactile au sol à 50cm de la première marche de l'escalier.

MAÎTRE D'OUVRAGE :

**Alexis Bureau**  
Architecte D.P.L.G.  
320, rue des Bourréiers  
59 330 Hallennes lez Haubourdin  
Tél: 06 10 01 15 16  
ab-architecture@orange.fr

**Architecture**

DOSSIER DE CONSULTATION  
DES ENTREPRISES  
CONSTRUCTION D'UN  
CENTRE KINESITHERAPIE  
ET BALNEOTHERAPIE

409 Avenue Delattre de Tassigny  
59 350 SAINT-ANDRE

**P.3** DATE: 03 février 2020

ECHELLE: 1/50 ème

PLAN DE L'ETAGE - BALNEOTHERAPIE

ETAT PROJETE